

6<sup>e</sup> Colloque international du Réseau d'Études International sur l'Âge, la  
Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS)

## SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET AVANCÉE EN ÂGE

4-5-6 février 2020



## Appel à communications

**Metz Congrès Robert Schuman**

Metz, France



© Luc Boegly

## Contexte

En 2002, l'Organisation des Nations Unies (ONU) lançait le slogan « Une société pour tous les âges ». Près de 20 ans plus tard, et plus de 70 ans après la Déclaration universelle des droits humains, la recherche d'une société plus inclusive continue d'alimenter les débats publics, de nourrir les politiques publiques et d'interroger les chercheurs. Cette quête d'une société inclusive dépasse la seule question des aînés et rejoint le rapport des sociétés contemporaines à la diversité. Si le vieillissement des individus et des populations peut induire des spécificités dans les rapports à autrui et à l'environnement, il n'est pas appréhendé ici comme un phénomène hermétique aux autres données, souvent cumulatives, reliées aux processus d'exclusion tels le genre, les situations de handicap, l'origine ethnique, ou encore le niveau socio-économique. Une société inclusive pose d'emblée la question de l'Autre différent.

Dans le cadre de son 6<sup>ème</sup> colloque mondial, le REIACTIS invite les chercheurs en sciences humaines et sociales, les décideurs politiques et les citoyens à se réunir sur la scène internationale pour mettre en débat et baliser les enjeux d'une société inclusive.

## Cadrages scientifiques

Qu'il s'agisse des grands principes politiques, philosophiques, sociologiques, économiques ou juridiques qu'est-ce qui participe de l'inclusion ou de l'exclusion des individus ou des groupes du seul fait de leur avancée en âge ? À partir de cette première question centrale, le colloque permettra d'examiner les processus explicites ou implicites d'exclusion et d'intégration dans la conduite des politiques publiques, dans les dispositifs d'intervention, et dans les interactions quotidiennes entre les personnes âgées et leurs environnements. Face au « vieillissement pluriel », il s'agit aussi de comprendre les interactions entre les déterminants physiques, psychiques, socio-économiques et culturels dans les processus d'inclusion/exclusion.

Pour aborder ces questions, le colloque international propose un axe transversal et trois entrées thématiques privilégiées. **Les communications indiqueront leur choix parmi ces quatre entrées.**

### Axe transversal : définitions, usages et rapports de l'inclusion à la pratique sociale

La notion de société inclusive est souvent mobilisée en tant que référentiel de politique publique, présentée comme un projet de société. En cela, elle porte une dimension politique, voire utopique, en définissant une ligne d'horizon dont la mesure peut échapper aux chercheurs. De son côté, la notion d'inclusion est souvent portée dans des champs spécifiques comme l'étude de la pauvreté ou les études urbaines (*urban studies*). On la retrouve également dans la tradition d'autres *studies* (*disabilities, gender, aging studies*) pour appréhender les inégalités sociales ou, à l'inverse, pour saisir la manière dont des processus d'intégration sociale peuvent s'instaurer. Quant aux approches influencées par l'économie politique, elles cherchent à penser l'inclusion à partir du système productif et du capital économique et social que les sociétés redistribuent et à partir des formes d'inégalités qu'elles produisent ou pallient.

Le positionnement des individus par rapport au système productif, ainsi que la conception et l'intervention de politiques publiques dans ce rapport, forment un premier volet d'interrogations pour définir les processus d'inclusion/exclusion dans une société. Comment se jouent les mécanismes d'intégration par l'emploi, la capacité (présumée ou réelle) à se former jusqu'à des âges avancés ? Cette interrogation invite à ouvrir le débat sur les formes d'exclusion que génèrent des sociétés fortement centrées sur le travail lorsque l'avancée en âge devient un critère d'exclusion. Ainsi, au-delà de la sphère de l'emploi, la question de l'inclusivité se pose sur l'ensemble des temps sociaux hors travail comme la participation sociale, politique ou la consommation. Au-delà, c'est aussi la question de l'activité et/ou l'inactivité volontaire ou subie et la place de l'inactivité dans la société contemporaine qui se pose dans l'analyse des processus d'inclusion/exclusion.

L'axe transversal peut accueillir des présentations sur les définitions même de l'inclusion en distinguant, par exemple, l'inclusion de l'intégration et en situant ces notions par rapport aux concepts classiques de sociologie (affiliation, désaffiliation, disqualification, invisibilité sociale...) ou de sociologie du vieillissement (désengagement, mort sociale, déprise...) mais aussi des apports théoriques d'autres disciplines (résilience, participation, affiliation...). Enfin, on peut aussi appréhender l'opposition inclusion/exclusion en réfléchissant aux formes de marginalisation ou d'assignation implicites que peuvent contenir des approches ou actions ciblées sur un public âgé.

Un deuxième volet d'interrogations porte sur l'interprétation, la mobilisation, voire l'instrumentalisation des définitions, théoriques et pratiques, de l'inclusion. Dans des sociétés complexes, le « paradigme émancipatoire » est une piste riche d'enseignements. Ici, le colloque entend favoriser le croisement des savoirs et des expériences entre les mondes du vieillissement et d'autres secteurs. Les études sur le genre (*gender studies*) par exemple, ou sur les handicaps (*disability studies*), peuvent servir d'aiguillon particulièrement stimulant pour inspirer la réflexion en faveur de la transformation sociale et au profit d'une meilleure inclusion à travers la lutte contre les stéréotypes et les discriminations négatives. Il serait intéressant d'observer comment la recherche appréhende les tensions entre l'affirmation de spécificités individuelles ou situationnelles et l'aspiration à une égalité des droits. On peut aussi tenter de saisir comment se conjugue l'universel et le particulier dans les différentes approches de ce que peut être une société inclusive. Certains y voient des tensions, voire une contradiction fondamentale, d'autres pensent au contraire qu'il existe une imbrication essentielle, le particulier permettant d'atteindre l'universel pour des personnes dont l'accès à certains droits serait contrarié. La convergence des intérêts entre besoins spécifiques et usages pour tous apparaît dans l'univers à la fois conceptuel et opérationnel. Songeons par exemple aux notions de « conception universelle » (*design for all*) ou « d'accessibilité universelle », dans lesquelles la conception de biens matériels et immatériels est pensée pour favoriser l'utilisation de tous. La notion d'accessibilité offre la possibilité d'étendre l'interrogation sur les sociétés inclusives au-delà du seul cadre de l'adaptation physique (bâtiments, transport...) en ouvrant le débat sur l'accès ou le « non-recours » aux services (absence d'offre ou de choix, coût prohibitif...) et sur les moyens d'accéder à un environnement matériel ou immatériel dans des sociétés complexes (accès à l'information, simplification administrative, formation aux usages numériques...).

Un troisième volet de cet axe transversal, à la rencontre des deux précédents, concerne les lieux mêmes de production des cadres d'analyse ou des « référentiels » qui structurent les débats et l'action publique. Ainsi, considérer l'inclusion comme un « référentiel » c'est chercher à en identifier les valeurs, les normes,

les leviers présumés et les représentations. Au niveau des pratiques, ce référentiel se traduit par la production d'une vision sociale des publics (vieux, handicapés...) convergente ou distinctive et de modes d'action qui, en théorie, viseraient leur meilleure inclusion sociale. Le travail sur les référentiels doit tenir compte de la pluralité des échelles de définition et d'action, du local au supranational. Une attention particulière pourrait alors être donnée au rôle de l'Union européenne, de l'ONU, et de certains de ses organes spécialisés comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) notamment dans la diffusion des référentiels de l'inclusion à l'ère de la globalisation. Une attention particulière sera donnée aux divergences et aux convergences qui existent entre le champ du vieillissement et d'autres champs comme celui du handicap à la fois dans la conception de ce qui est inclusif mais aussi dans la manière dont la lutte pour l'inclusion s'opère à différents niveaux. Par exemple, comment la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées signée par plus de 187 pays conçoit-elle et met-elle en œuvre des registres d'obligations pour une société « inclusive » vis-à-vis de ses citoyens ? Des liens peuvent-ils être tentés à ce niveau avec le domaine du vieillissement, et les récentes campagnes internationales et européennes de « lutte contre la discrimination par l'âge. Les propositions de contribution peuvent porter à ce stade sur ce que révèlent les référentiels de politique publique notamment au travers des grands principes, des protocoles d'évaluation et des formes d'intervention et d'évaluation qu'ils préconisent pour l'adaptation des environnements à la diversité des publics, des capacités et des usages.

Au-delà de cet axe transversal, trois axes thématiques pourront être explorés par les communicants.

## Axe thématique 1 : Inclusion et parcours de vie

Un premier axe de réflexion consiste à appréhender les processus d'inclusion/exclusion dans les trajectoires de vie plurielles. Comment les capacités et incapacités individuelles sont-elles vécues et mobilisées par l'individu, son entourage social, familial et/ou son voisinage ou dans des politiques publiques ? Dans cet axe, on pourra envisager la manière dont les représentations de l'inclusion vont influencer les choix que l'individu fait tout au long de sa vie, et la manière dont des événements rupteurs viennent soutenir son inclusion ou, au contraire, provoquer des formes d'exclusion. Ainsi, prendre en compte les parcours de vie, c'est non seulement réfléchir à partir des biographies personnelles, mais également à partir des dispositifs d'action publique qui se proposent de soutenir cette inclusion. On sera particulièrement intéressé par les travaux sur les différentes étapes du parcours de vie et les marqueurs sociaux de la vieillesse (retraite, veuvage, démotorisation, perte d'autonomie, transitions résidentielles...), ainsi que par les travaux longitudinaux qui s'efforcent de retracer ces trajectoires jusqu'à la fin de vie. Les lectures en termes d'intersectionnalité pourront aussi venir éclairer le débat.

Entre le travail comme intégrateur socio-économique, et la retraite comme possible « mort sociale », il est possible d'envisager l'inclusion à partir de multiples formes d'expérience du vieillir. On peut s'interroger sur ce que peut être une société « inclusive » lorsqu'elle a pour projet le maintien ou la transformation de rôles sociaux ou de fonctions assurant une reconnaissance sociale et lorsqu'elle aborde de manière plus ou moins réflexive la question de l'évolution de la participation sociale avec l'avancée en âge. Mais comment ces sociétés acceptent-elles aussi d'intégrer ce qui est hors de la participation sociale, de l'action, de l'utilité et du fonctionnel ? La promotion, voire l'injonction à la « participation sociale » trouve peut-être ici ses limites aux frontières de ce qui se situe hors des modèles

dominants de « vieillissement actif et productif ». Peut-on, par ailleurs, concevoir que les pratiques de consommation puissent représenter, outre un principe de distinction, une quête de reconnaissance et un moyen de se sentir inclus durant cette période de la vie ?

Enfin, l'approche par le parcours de vie ne peut faire l'économie de l'examen de la manière dont une société « inclusive » intègre (ou non) le dernier chapitre de l'existence. L'analyse du vécu des individus en situation de grande vieillesse, cette dernière étape du parcours de vie est souvent empreinte de représentations sociales majoritairement négatives dont certaines forment le substrat d'une invisibilisation et d'une exclusion sociale. Quelles ressources propres (psychiques, internes, symboliques) et de l'entourage (professionnels, proches aidants) peuvent être mobilisées pour assurer malgré tout une qualité de vie conforme à la volonté des personnes dans ce très grand âge ? La question des dispositifs publics doit à nouveau être posée à ce stade notamment en examinant le sens que peut prendre un « projet de vie » en établissement pour personnes âgées ou à domicile, dépendantes ou non et la manière dont ce projet est honoré dans le respect de l'intégrité de la personne. On peut aussi s'interroger, dans le prolongement, sur la manière dont les individus se sentent « inclus » en tant que citoyens alors qu'ils vivent la fin de leur vie dans une société qui tend à exclure ou à occulter le grand âge et la mort. Quel regard la société porte-t-elle sur ces personnes qui vivent la fin de leur vie dans des conditions variées et qui, *in fine*, doivent vivre avec la perspective de leur propre fin ?

## Axe thématique 2 : Inclusion et environnements réels et virtuels

Comme le monde du handicap l'a développé depuis plusieurs décennies, la « société inclusive » serait, d'abord et avant tout, une société conçue comme un espace, une enveloppe, un « contenant » qu'il s'agirait d'adapter pour assurer, à partir d'une diversité d'expériences vécues, « une place » à chaque individu. Dans cette perspective, cet axe invite à proposer des communications qui pourront, notamment, suivre trois thématiques. Premièrement, il s'agit d'examiner la manière dont les espaces particuliers peuvent être producteurs d'inclusion ou d'exclusion en devenant plus ou moins accueillants ou adaptés au fur et à mesure de l'avancée en âge. L'apparition et les évolutions de capacités/incapacités des individus à agir sur eux-mêmes et sur leur environnement constituent un défi essentiel dans l'examen du caractère inclusif des réponses qu'offrent les sociétés, les établissements ou les familles. Comment, non seulement penser, mais également agir « sur » ou à partir de ces espaces pour soutenir cette inclusion ? Ici, les espaces peuvent se décliner du « chez-soi » (qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?), au « quartier » jusqu'aux démarches en faveur des « villes et communautés » ou « environnements » amis des aînés ; dans ce domaine, on pourra aussi réfléchir aux spécificités et aux similarités entre ces approches et celles du domaine du handicap comme les *dementia friendly communities*. On sera particulièrement attentif aux comparaisons entre les morphologies urbaines (villes, péri urbanité, ruralité) et les types de réponses apportées pour l'adaptation des territoires à l'avancée en âge des populations.

Deuxièmement, et sans que cela ne soit redondant avec le premier axe du colloque, nous pouvons ouvrir la réflexion sur les « environnements » comme outil complémentaire aux travaux mettant en avant l'influence des trajectoires de vie sur l'inclusion ? Les apports de sciences relativement jeunes dans le domaine du vieillissement telles que la géographie ou l'architecture, offrent peut-être des perspectives permettant de renouveler le regard. Les études sur les « territoires » (en France notamment) ou les

« communautés » (au Canada, États-Unis par exemple) amènent dans le débat sur les sociétés inclusives face au vieillissement une réflexion stimulante sur la diversité des configurations, des réponses et des formes d'action sociale et politiques censées intégrer la diversité des populations et notamment les personnes âgées.

Enfin, un troisième thème concerne les environnements virtuels. En effet, l'inclusion sociale des individus peut aussi se décliner à partir de l'accès au numérique. Les relations entre le monde des technologies et du vieillissement tout particulièrement sont complexes. Schématiquement, les nouvelles technologies peuvent renvoyer à deux grands groupes : les technologies d'aide et de soins (y compris les dispositifs robotiques) et les technologies de l'information et de la communication (TICS). Elles peuvent constituer, sous certaines conditions, des outils susceptibles d'améliorer et de préserver l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées et des aidants familiaux. Ainsi, l'inclusion des personnes âgées dans le monde technologique peut être une plus-value pour les nouvelles générations, selon le point de vue de la « *silver economy* ». Ces technologies pourraient aussi servir de levier dans les travaux et dispositifs soutenant les rapports intergénérationnels, voire dans les campagnes et actions contre l'âgisme à l'échelle mondiale (OMS), Européenne (Age Platform) ou nationale. Pour chaque situation, sous quelles conditions les technologies et leurs usages sociaux peuvent-ils participer d'une société plus inclusive pour tous ou, au contraire, plus exclusive ? L'utilisation de nouvelles technologies et d'Internet peut présenter certains avantages lorsqu'elle soutient l'interaction sociale (au sein des réseaux familiaux, amicaux ou informels), qu'elle permet le maintien de l'intimité à distance ou assure un accès à l'information et aux services. Un point particulièrement crucial pourrait venir questionner l'apparition d'une forme « d'e-gouvernement ». Rattachées aux TICS, les déclinaisons contemporaines de la cyber-administration touchent de vastes pans de la société (social, santé, impôts...). L'e-gouvernement pourra être questionné sous sa double face paradoxale. Il peut renforcer le pouvoir d'agir et la capacité des personnes âgées à négocier leur vie, à faire face aux épreuves, à accéder à leurs droits, aux prestations sociales et de santé ou au contraire y faire obstacle. Les questions pourront porter notamment sur les interfaces, leur conception, ainsi que sur les nombreux débats éthiques et de justice sociale que soulèvent les technologies, non seulement pour les aînés mais aussi pour leurs proches. Enfin, il conviendra aussi de se demander si, dans une société inclusive, les travaux sur les technologies parviennent à dépasser le thème de « l'acceptabilité » pour s'ouvrir, par exemple, sur une réflexion autour de ce que serait une véritable co-construction de services et d'objets technologiques avec les usagers.

### Axe thématique 3 : Inclusion, citoyenneté et participation sociale

Un dernier axe de ces journées s'intéresse aux enjeux de pouvoir que pose une « société inclusive ». En effet, si cette société se présente comme un idéal à l'encontre d'un ensemble de formes d'exclusion liées au vieillissement, et si elle vise à prendre en compte une pluralité de manières de vieillir, ce sont non seulement les principes de cette société qu'il s'agit de remettre en avant, mais aussi ses mises à l'épreuve. En effet, la « société inclusive » peut s'inspirer de formes renouvelées de la démocratie classique. Pour autant, elle peut aussi relancer les débats sur les rapports aux formes instituées de la démocratie, qu'il s'agisse des gérontocraties ou de l'étude des profils d'âge des votants et des élus. Comment les démocraties se soucient-elles de la participation aux décisions publiques à travers la participation électorale ? Les récents constats de la forte augmentation du taux d'abstention au grand âge

posent la question de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Une société inclusive sans exercice de la citoyenneté par le vote pose question.

Au-delà de la forme politique exprimée par la participation électorale et les droits politiques, les mouvements sociaux et écologiques récents nous invitent à réfléchir sur la capacité de nos sociétés à accepter le rôle contestataire des générations anciennes jusqu'à des âges avancés.

En plus des entrées institutionnelles classiques, ce sont les formes de démocratie participative, de démocratie sanitaire, voire de démocratie directe, qui méritent d'être interrogées. En effet, si l'on conçoit la citoyenneté au-delà de sa déclinaison formaliste juridique, on peut en envisager des formes actives à partir de la participation aux décisions collectives dans tous les domaines de la vie sociale. Nous invitons les chercheurs à soumettre à l'analyse, les outils au service d'une politique publique à visée inclusive (comme ville amie des aînés, ou ville amie des démences par exemple), notamment par l'analyse des formes d'opérationnalisation du principe d'inclusion des aînés à travers des cadres et des méthodes participatives. La question de l'évaluation des effets sur les aînés qui participent à ces démarches peut être posée. En quoi de telles démarches viennent-elles hybrider ou entrer en concurrence avec des dispositifs qui encouragent déjà la citoyenneté des aînés ou la citoyenneté en général ? Se pose également la question de la croissance de tels « labels » en ce qu'ils pourraient encourager une sectorisation de l'action sociale ou sanitaire alors même qu'ils prônent des formes d'intersectorialité.

La réflexion porte alors sur les enjeux de l'évaluation des pratiques encourageant l'inclusion dans les processus décisionnels. Plus exactement, s'il existe aujourd'hui un ensemble de dispositifs qui soutiennent la participation sociale ou citoyenne des aînés aux processus décisionnels qui les concernent (que ce soit dans les interactions quotidiennes des pratiques professionnelles, ou dans l'attitude des proches et des aidants ; que ce soit dans des espaces plus ou moins institutionnalisés de type conseils de résidents, comités consultatifs), l'intérêt des travaux s'attache ici à montrer l'apport de cette participation aux systèmes institutionnels et, plus encore, aux processus décisionnels dans leur ensemble. Si « faire avec » au lieu de « faire pour » peut résumer les ambitions de ces démarches, elles s'exposent aussi aux résistances, personnelles, familiales ou professionnelles, à s'engager plus franchement dans de telles perspectives. Ces tensions ouvrent une perspective d'intérêt particulier pour l'étude des mouvements sociaux qui portent le slogan « rien sur nous sans nous » (*nothing about us without us*).

Derrière cette quête de citoyenneté et de participation sociale, ce seraient finalement les formes et les objectifs de l'action sociale qui se transformeraient. L'inclusion s'intègre alors dans des processus formels, où la figure des personnes incluses se décline sous différentes désignations (citoyens, mais aussi usagers, bénéficiaires...). Certaines études interrogent la représentativité des représentants de catégories sociales aussi vaste et contrastée que les retraités et personnes âgées et posent la question des « invisibles » dans les processus consultatifs et décisionnels. Au-delà des écarts entre les principes juridiques et les pratiques sociales et citoyennes, on pourra sans doute mettre en avant ici les études sur les différents cadres d'action et la différence des cultures d'intervention par exemple avec le « *community building* » ou le « *community organizing* » particulièrement développées aux États-Unis et au Canada, mais qui gagnent l'Europe continentale. On s'interrogera alors sur ces formes d'intervention et leur contribution au développement de sociétés inclusives.

## Informations à retenir :

- ✓ Les propositions de communication sont à déposer sur le site REIACTIS dédié au colloque ([www.reiactis.com](http://www.reiactis.com)) entre **le 15 avril et le 31 mai 2019**.
  - Les propositions de **Communication individuelle** ne devront pas dépasser 5000 signes espaces compris.
  - Les propositions de **Table ronde** (3 à 5 intervenants maximum), ne devront pas dépasser 4000 signes espaces compris par intervenant et un résumé de 2000 signes espaces compris.
  - Les propositions de **Poster** ne devront pas dépasser 5000 signes espaces compris.
- ✓ Évaluation des communications par le Comité scientifique international et réponse aux auteurs au **15 juillet 2019**.
- ✓ Préprogramme du colloque autour du **15 juillet 2019**.
- ✓ **4 au 6 février 2020** : Colloque à Metz

### Contacts :

[contact@reiactis.com](mailto:contact@reiactis.com)

[www.reiactis.com](http://www.reiactis.com)